



Doc. 15974

17 avril 2024

Préserver la culture et le patrimoine ruraux européens

Proposition de résolution

déposée par Mme Zeynep YILDIZ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Europe possède un immense patrimoine culturel rural constitué par l'ensemble des biens culturels (matériels et immatériels) et par le patrimoine naturel du milieu rural. En font partie, entre autres: les immeubles composant l'architecture et l'habitat ruraux, ainsi que les techniques, outils et savoir-faire dont ils sont issus; les paysages que les populations rurales ont façonnés au cours des âges; les diverses formes d'expressions artistiques, l'artisanat, les traditions et les produits du terroir.

Pour des millions d'européens, dans tous nos pays d'Europe, ce patrimoine et cette culture vernaculaire sont une composante essentielle de leur identité et définissent leurs «espace de vie» et «mode de vie». Des menaces bien réelles mettent en péril et érodent progressivement cette richesse inestimable, y compris la dépopulation des campagnes, une exploitation déraisonnable des terres au nom de rentabilité et profit, l'abandon et l'oubli des traditions et des savoir-faire par les nouvelles générations, la pollution et les effets nuisibles du dérèglement climatique.

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (STCE n° 199, Convention de Faro) proclame «la nécessité de placer la personne et les valeurs humaines au centre d'un concept élargi et transversal du patrimoine culturel» et souligne «la valeur et le potentiel du patrimoine culturel bien géré en tant que ressource de développement durable et de qualité de la vie dans une société en constante évolution».

L'Assemblée parlementaire devrait promouvoir l'élaboration d'une stratégie européenne pour la protection de la culture et du patrimoine du milieu rural, fondée sur les principes de la Convention de Faro, afin de mieux intégrer cet enjeu dans les politiques publiques: une stratégie holistique associant et mobilisant toutes les parties prenantes concernées, visant à améliorer et à diffuser la connaissance de la culture et du patrimoine ruraux européens, et de mettre en place les modalités d'intervention nécessaires pour en assurer la sauvegarde.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

YILDIZ Zeynep, Türkiye, NI
AKALIN Mehmet, Türkiye, ADLE
BONNEAU François, France, ADLE
BROUWERS Karin, Belgique, PPE/DC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GÖKA Meryem, Türkiye, NI
GÖREN BÖLÜK Seda, Türkiye, NI
GRIPPO Valentina, Italie, ADLE
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
IORDANOVA Nadejda, Bulgarie, NI
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LINDBERG Kristoffer, Suède, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
MONIZ Paulo, Portugal, PPE/DC
NEAGU Denisa Elena, Roumanie, ADLE
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE
PIETRELLA Fabio, Italie, CE/AD
SIVACIOĞLU Sevan, Türkiye, NI
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD
THÓRARINSSON Birgir, Islande, PPE/DC
TÜRKEŞ Yıldırım Tuğrul, Türkiye, NI
YILIK Pelin, Türkiye, NI

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe